



Information

Projet de création d'un centre municipal de santé

Alénia, le 19 février 2024

Madame, Monsieur, chère concitoyenne, cher concitoyen,

Je me permets de m'adresser directement à vous par cette lettre pour vous rendre compte des démarches entreprises pour garantir à brève échéance aux habitants de notre commune l'accès aux soins de premier recours et, à la médecine générale en particulier, dans un contexte de dégradation de l'offre médicale sur notre commune.

Le récent départ à la retraite d'un médecin généraliste (non remplacé) rend la situation encore plus tendue. Nous sommes tous concernés et je sais combien cela affecte, encore plus cruellement, nos aînés et ceux d'entre nous souffrant de pathologies lourdes et de maladies chroniques.

Je rappelle que notre commune mène depuis plusieurs années une action volontaire par la recherche de praticiens. Des locaux municipaux ont été mis à disposition, temporairement et gratuitement, à deux reprises, en concertation avec les professionnels de santé et, notamment les pharmaciennes, qui ont pris le relai, en mettant à disposition, à leur tour, dès 2017, des locaux adaptés à des tarifs très avantageux dans un équipement accessible et de qualité. Malheureusement cela ne suffit pas ou ne suffit plus dans ce contexte d'affaissement de la démographie médicale dans notre pays et fortement ressenti dans notre département aussi bien sur le littoral que sur les hauts cantons.

Nous payons incontestablement le prix de choix politiques néfastes, répétés depuis tant d'années, de luttes corporatistes, de volontés de maîtrise strictement comptables des dépenses de sécurité sociale et de l'ignorance délibérée par les organisations professionnelles et les institutions qui nous gouvernent, de la transition épidémiologique qui s'impose au système de santé ambulatoire. Le problème de fond ne doit pas être éludé mais dénoncer ces dérives ne nous amènera naturellement pas la solution. De toute évidence, ce sont les collectivités locales qui, une nouvelle fois, devront pallier les insuffisances de l'Etat.

En ce qui concerne Alénia, après avoir exploré plusieurs pistes, j'ai pris la décision, avec le soutien et sous le contrôle du conseil municipal et, en concertation avec les acteurs de santé du territoire, d'engager notre commune dans un projet de création d'un centre municipal de santé.

Ce centre sera créé et géré par la commune. Je précise que les centres de santé sont des structures d'exercice collectif appliquant le tiers payant sans dépassement d'honoraires et les équipes médicales sont salariées du gestionnaire du centre de santé. Cette solution est aujourd'hui celle qui nous paraît la plus à même de développer une offre suffisante et de garantir sa stabilité sur le long terme.

La Fabrique des Centres de Santé, association créée par la Fédération Nationale des Centres de Santé, assurera une assistance pendant 18 mois (9 mois pour la création du centre et 9 mois de plus à compter de son ouverture). Ces délais tiennent compte des différentes étapes obligatoires (diagnostic territorial, définition du projet, labellisation et conformité par les autorités telles que l'ARS, l'Agence Régionale de Santé, etc.). Ces délais sont naturellement théoriques mais je puis vous assurer de la détermination du conseil municipal à tout mettre en œuvre pour développer ce projet et offrir dans les meilleurs délais possibles de bonnes garanties de prise en charge des habitants de notre commune par la médecine générale.

Dans un souci de transparence et en réponse à vos interrogations bien légitimes, je tenais à vous informer directement des démarches engagées tant la question est essentielle. Je reviendrai naturellement vers vous pour rendre compte à intervalles réguliers de l'avancement de ce projet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chère concitoyenne, cher concitoyen, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,
Jean-André Magdalou

